



Compte-rendu du conseil municipal du 22 août 2022

Adresse : 50 Place de la Mairie
62120 ROQUETOIRE
Téléphone : 03 21 39 05 07
mairie-roquetoire@wanadoo.fr

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux août, à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes communale sous la présidence de Madame Véronique BOIDIN, Maire de la commune de Roquetoire, par suite de convocation en date du onze août 2022.

Etaient présents :

Madame Véronique BOIDIN - Monsieur François HENNERON - Madame Patricia WASSELIN - Monsieur Mathieu BULTEL - Madame Ludivine DARQUE - Madame Monique DUPUIS - Madame Léa FOLLET - Monsieur Jonathan HIDOUX - Monsieur Jean-Paul MARTEL - Monsieur Patrice MARTEL - Madame Sophie PENEL - Madame Coralie VINIACOURT - Monsieur Marc-Antoine BRUGE - Madame Annick DUPREZ - Monsieur Richard NOËL - Madame Marie-Françoise WAWRZYNIAK.

Membre(s) absent(s) :

Monsieur Daniel NOURRY, procuration donnée à Madame Sophie PENEL
Monsieur Laurent CEUGNIET, procuration donnée à Monsieur Jonathan HIDOUX
Madame Stella CREPIN, procuration donnée à Madame Ludivine DARQUE

Secrétaire de séance : Madame Coralie VINIACOURT

ORDRE DU JOUR :

- Projet d'installation d'une unité de méthanisation agricole collective sur la commune d'Ecques
- Création de poste
- Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil de la fin des règles dérogatoires, relatives à la tenue des séances, liées au COVID, puis énonce les procurations reçues.

Le quorum est contrôlé par une feuille d'émargement. Seize membres sont présents. Le quorum est donc atteint.

Madame Coralie VINIACOURT est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire demande si des remarques sont à formuler sur le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2022.

En l'absence de remarques, le compte rendu est validé à l'unanimité.

La séance est ouverte avec le 1^{er} point de l'ordre du jour.

1/ Projet d'installation d'une unité de méthanisation agricole collective sur la commune d'Ecques

Avant d'entamer les exposés et les débats, Madame le Maire propose au Conseil Municipal que ce point fasse l'objet d'un vote à bulletin secret étant donné les tensions qui peuvent naître de son examen.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que ce point fera l'objet d'un vote à bulletin secret.

Madame le Maire rappelle que le dossier de consultation était disponible en format informatique en mairie et que chaque conseiller le souhaitant a pu le récupérer sur clé USB.

Une réunion d'information, animée par les dirigeants de la SAS AGRI MORINIE et à laquelle tous les conseillers municipaux ont été invités, s'est tenue en Mairie de Roquetoire, le samedi 16 juillet 2022 à 09h00.

Trois réunions d'information se sont tenues à Ecques, avec la présence de Monsieur HENNERON le 15 juillet, de Madame le Maire le 20 juillet et de Monsieur NOEL le 09 août.

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la copie de l'arrêté de la Préfecture du Pas-de-Calais relatif à la demande présentée par la SAS AGRI MORINIE soumise au régime d'enregistrement en vue d'installer et exploiter une unité de méthanisation sur la commune d'ECQUES.

Ce dossier soumis à enquête publique du 11 juillet au 12 août 2022 inclus requiert l'avis du Conseil Municipal.

Après échanges portant notamment sur les questions suivantes :

- Les agriculteurs de la Commune sont-ils partie prenante au projet de méthanisation ?
- Beaucoup d'allers et venues des tracteurs, pour rejoindre le méthaniseur sur-sollicitant ainsi les axes routiers proches.

Après en avoir délibéré, à :

14 VOIX « AVIS DÉFAVORABLE »

1 ABSTENTION

4 VOIX « AVIS FAVORABLE »

le Conseil Municipal :

- **EMET** un avis défavorable au projet présenté par la SAS AGRI MORINIE.

2/ Création de poste

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la mutation de la secrétaire de Mairie au sein des services départementaux du Nord à compter du 1^{er} octobre 2022.

Étant donné la nécessité d'assurer un remplacement rapide, les démarches inhérentes au remplacement ont été lancées dès l'annonce de la mutation de la secrétaire.

Quatre candidatures ont été reçues. Un candidat a été retenu.

Expérimenté sur un poste de secrétaire de mairie, possédant une excellente connaissance du territoire et des logiciels métiers utilisés sur la commune, le candidat retenu arrivera au sein des services communaux à compter du 1^{er} octobre 2022.

Étant donné que ce candidat (Rédacteur Principal de 1^{ère} classe) n'appartient pas au même cadre d'emploi que la secrétaire actuelle (Attaché Territorial), il convient d'ouvrir un poste au tableau des effectifs afin de permettre son recrutement.

Le poste de l'actuelle secrétaire sera proposé à la suppression après saisine du Comité Technique Départemental, après la prise d'effet de sa mutation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accorde à Madame le Maire :

- **L'AUTORISATION** de modifier le tableau des emplois et des effectifs de la commune en ce sens et de créer un poste permanent de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe, à temps complet, pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie, les crédits étant inscrits au budget
- **L'AUTORISATION** de signer tous documents relatifs à ce dossier, à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la gestion de ce recrutement et à procéder au recrutement.

8/ Questions diverses

- **Suite à l'accident de la route** survenu le samedi 6 août à l'intersection de la rue de Mametz et de la rue Blondel, des actions ont été entreprises :
 - o réfection du passage piéton et de plusieurs autres passages rue de Mametz (devant le groupe scolaire notamment) et au carrefour avec la rue d'Aire (monument aux morts)

- rencontre avec la MDADT (Maison du Département Aménagement et Développement Territorial) le 12 août sur site. Le 19 août, accord de la MDADT pour le prêt d'un radar pédagogique pour une durée de 1 mois à partir de la semaine 34, à proximité du lieu de l'accident. Un point sera fait en fin de période pour analyser les résultats, en lien avec la gendarmerie.
- **Éclairage du terrain de foot :** Après une étude des besoins de l'ESR assurée par 3 entreprises, le devis répondant le mieux aux attentes a été retenu en concertation. Pour la pose des projecteurs, une demande a été envoyée à M. Dissaux, maire d'Aire-sur-la-Lys pour qu'elle soit assurée par le service technique de la ville d'Aire.
- **Travaux :**
 - école : 2ème tranche de remplacement des fenêtres côté élémentaire. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Leclercq-Milbled début août.
 - réfection de voirie : en juillet, la pose d'un ECF rue Blondel et rue de la Chapelle a été assurée par l'entreprise COLAS.
- **Rue de Cochendal :** rencontre du 20 juillet en sous-préfecture : présentation des arguments de M. Tellier pour maintenir la fermeture de la rue. M. le Sous-Préfet a souligné l'absence de proportionnalité entre la mesure mise en place et les faits, ce qui est source d'illégalité. Une nouvelle rencontre est programmée début octobre avec la MDADT.
- **Journées du patrimoine :** Découverte du patrimoine de Roquetoire sous forme d'un concours de la plus belle représentation (dessin, montage, peinture, photo, affiche...), ouvert à tous ! Un plan du patrimoine du village sera mis à disposition les samedi 17 et dimanche 18 septembre.
- **Calendrier des fêtes** à partir du 30 août :
 - Assemblée générale de Roq'Attitudes le mercredi 31 août
 - Assemblée générale de l'Association Familiale Rurale le vendredi 2 septembre
 - Marche organisée par Roq'Atout Cœur le samedi 10 septembre
 - Repas dansant organisé par l'ESR le samedi 17 septembre

L'accueil des nouveaux habitants est programmé le samedi 24 septembre à 11h (salle des fêtes).

Après un tour de table, la séance est levée.

Nom - Prénom	Signatures et Procurations
BOIDIN Véronique	
HENNERON François	

WASSELIN Patricia	
NOURRY Daniel	Procuration donnée à Madame Sophie PENEL
CEUGNIET Laurent	Procuration donnée à Monsieur Jonathan HIDOUX
BULTEL Mathieu	
CRÉPIN Stella	Procuration donnée à Madame Ludivine DARQUE
DARQUE Ludivine	
DUPUIS Monique	
FOLLET Léa	
HIDOUX Jonathan	
MARTEL Jean-Paul	
MARTEL Patrice	
PENEL Sophie	
VINIACOURT Coralie	
BRUGE Marc-Antoine	
DUPREZ Annick	
NOEL Richard	
WAWRZYNIAK Marie-Françoise	